

DOSSIER

*Centre de valorisation :
retour sur une année
d'ouverture*

FOCUS

*L'interco se réorganise,
une Maison France Services
arrive*

AGRICULTURE

*Les PSE au service
de la ressource
en eau*

l'info

sudalsace-largue.fr



4 NOUVEAU / Les services communautaires vous accueillent désormais aussi à l'annexe territoriale de Retzwiller !

- La communauté de commune recrute
- Maison France Services : le renouveau des services publics de proximité !

7 INFO / Le territoire dans votre poche avec IntraMuros !

8 DOSSIER / Centre de valorisation et produits résiduels

- Deux ans de travaux pour un centre de valorisation nouvelle génération
- Chiffres clés
- Retour sur une année d'ouverture : un service attendu et utilisé !
- Les bons gestes
- Accueil des pros
- Inauguration

12 FOCUS / Agriculture durable et biodiversité

- Les Paiements pour Services Environnementaux
- Les PSE - Pourquoi faire ? - Témoignages
- Engagé pour la nature et la biodiversité !

14 ÉDUCATION À LA NATURE

- Grandir dehors pour grandir et se construire au contact de la nature !
- Les Éco-jardiniers du Sundgau essaient les bonnes pratiques !

16 RÉNOVATION / La Maison de la Nature fait peau neuve... et devient espace de vie sociale

18 TRAVAUX / Cosec : les travaux vont bon train pour une réouverture à l'été 2024

19 ECONOMIE / T&T Foods s'installe sur la zone d'activité de Diefmatten

20 COMMERCE / Aux côtés du commerce de proximité

- Le Label Qualité d'Accueil pour les commerçants
- Une convention d'objectif avec Com'Da, l'association des commerçants de Dannemarie
- Mon Centre Bourg à un Incroyable Commerce était à Dannemarie

22 TOURISME / Un nouvel élan pour l'aire de Chavannes-sur-l'Étang

23 INITIATIVES / Bernwiller - Sauvons la maison du peintre Jean-Jacques Henner !

24 JEUNESSE

- Des volontaires Sud Alsace aux JO de Paris 2024
- Les semaines olympiques et paralympiques dans les écoles
- Assistant maternel : et si c'était votre futur métier ?
- La famille dans tous ses états !

28 SANTÉ

- Le Contrat local de santé (CLS) - Améliorer la santé de la population d'un territoire
- Aide aux secours hélicoptérés E-BOO : une ligne de vie pour les habitants !

30 CRÉATION / Parcours Street Art

l'info | Magazine intercommunal d'information de la communauté de communes Sud Alsace Largue | 7 rue de Bâle 68210 DANNEMARIE | www.sudalsace-largue.fr | **Directeur de la publication** : Vincent GASSMANN | **Comité de rédaction** : Commission Relations avec les communes - Mutualisation - Communication - Pôle communication | **Conception graphique** : kxo GRAPHISME - kxographisme.com | **Impression** : 12 000 ex. - Imprimerie SCHRAAG | **Crédits photographiques** : Communauté de communes Sud Alsace Largue - Maison de la Nature du Sundgau - Agence de l'Eau Rhin-Meuse - Epage Largue - C3Ddrone - Henner Hisla - Gabriel Marck - Thibaut Froehly - Thomas Frey | **Dépôt légal** Décembre 2023 | Droits de reproduction réservés | ISSN en cours | **Diffusion** : le magazine L'Info est distribué dans toutes les communes de la communauté de communes Sud Alsace Largue par nos soins. | Gratuit

Madame, Monsieur, chers habitants,

En ce début d'année, je tiens tout d'abord à vous adresser mes vœux les plus chaleureux. Que cette nouvelle année, 2024, vous apporte son lot de bonheur, de prospérité et de solidarité. À chacun d'entre vous, je souhaite des moments enrichissants, des projets épanouissants et des rencontres inspirantes.

L'année écoulée 2023 restera gravée dans nos mémoires comme une période à nulle autre pareille, riche en défis et en réalisations. Notre communauté de communes a poursuivi sa rapide croissance, fruit des fusions territoriales opérées en 2017. Cette expansion témoigne de la place prise par l'intercommunalité dans le paysage local, gage d'un dynamisme collectif et de notre capacité à nous adapter et à évoluer pour répondre aux besoins changeants de notre territoire et de notre époque.

Pourtant, nous n'avons pas été épargnés ces derniers mois par le souffle des vents contraires, au premier rang desquels se trouvent les difficultés budgétaires. Confrontés à un contexte économique et financier complexe (hausse de nos charges structurelles et besoin d'investir pour la pérennisation d'équipements structurants), nous avons dû prendre des décisions difficiles, notamment en augmentant les impôts et les tarifs des services publics que nous gérons. Je suis pleinement conscient de l'impact de ces mesures sur le quotidien de chacun. Cependant, nous avons agi avec responsabilité, dans le but fondamental de maintenir la qualité de nos services publics, un pilier essentiel de l'attractivité et du bien-être de notre territoire.

Dans le même temps, 2023 a été marquée par des avancées significatives. L'installation dans de nouveaux locaux de notre administration constitue une étape majeure dans notre évolution. Ces espaces modernes et adaptés reflètent notre volonté constante d'offrir à nos citoyens un service public de proximité et de qualité. De plus, nous avons pu démarrer les travaux de réhabilitation du COSEC de Dannemarie, développer de nouveaux équipements à la Maison de la Nature du Sundgau, continuer notre travail avec la profession agricole pour la préservation de l'eau et de la biodiversité ou encore poursuivre nos investissements en matière d'assainissement. Vous aurez l'occasion au fil des pages de découvrir nombre de ces réalisations.

En cette nouvelle année 2024, nous abordons l'avenir avec enthousiasme et détermination. Nous aspirons à poursuivre notre chemin, conscients des défis qui se dressent devant nous mais aussi des opportunités qu'ils représentent. Notre objectif est clair : renforcer notre cohésion, soutenir nos initiatives locales et anticiper avec agilité les évolutions à venir.

L'année 2024 sera jalonnée de nombreux projets, petits et grands, dans tout le spectre de nos compétences : en matière de mobilité par exemple avec un covoiturage du quotidien en partenariat avec BlaBlaCar Daily, en matière de cohésion sociale avec l'ouverture d'une Maison France Services à Dannemarie, en matière d'assainissement avec le renouvellement d'ouvrages d'épuration.

Ensemble, en cette année nouvelle, incarnons le dynamisme, la solidarité et l'audace qui font notre richesse. Puisseons-nous saisir toutes les opportunités qui s'offrent à nous pour construire un avenir prometteur, où chacun trouve sa place et contribue à l'épanouissement de notre territoire.

Avec toute ma considération,



Vincent GASSMANN

Président de la communauté de communes Sud Alsace LARGUE
Maire de Chavannes-sur-l'Etang



Les services communautaires vous accueillent désormais aussi à l'annexe territoriale de Retzwiller !

La communauté de communes a connu un fort développement depuis ces 5 dernières années, au cours desquelles son périmètre de compétences et d'intervention s'est grandement renforcé. On citera notamment la gestion de l'assainissement, l'organisation locale des mobilités, la gestion de l'ensemble des crèches et périscolaires du territoire, l'ouverture du centre de valorisation intercommunal, etc.

Au quotidien, cela s'est traduit par une forte **croissance des effectifs**

passant de 85 agents au moment de la fusion de 2017 à **près de 170** à ce jour au gré de ces prises de compétences, ces agents étant par ailleurs dispersés dans divers locaux souvent sous-dimensionnés.

Aussi, afin de développer une culture collective commune et d'**offrir un service public de proximité et de qualité**, la communauté de communes Sud Alsace Largue a acquis en 2021 une friche industrielle située dans la zone des Tuiliers de Retzwiller à proximité

de son nouveau centre de valorisation intercommunal et de son centre technique.

Un programme d'aménagement de cette friche en bureaux et salles de réunion a été conçu en 2022 par l'Atelier d'Architecture Alain Drapier et réalisé en 2023. Composé de 35 postes de travail répartis sur deux étages, ce nouveau bâtiment a accueilli début décembre 2023, une partie des agents de la communauté de communes Sud Alsace Largue.

Trois salles de réunion entièrement équipées pour les visioconférences complètent ces aménagements. Elles pourront par la suite être mises à disposition des communes, des entreprises ou de toute structure ayant besoin de bénéficier d'un espace connecté.

Par ailleurs, une rénovation complète du système informatique accompagne la création de ces nouveaux espaces de travail. Un système informatique modernisé et sécurisé pour répondre aux enjeux de la **dématérialisation de l'administration**, du travail à distance, de la gestion des espaces numériques et de la communication.

Désormais, toutes les équipes administratives de la communauté de communes ont le plaisir de vous accueillir au siège historique à Dannemarie et dans cette nouvelle annexe à Retzwiller.

MONTANT DES INVESTISSEMENTS

- **Achat du bâtiment :**
500 000 € HT
- **Aménagement des espaces de travail :** 402 000 € HT
Soutenus à hauteur de 393 000 € par l'Etat via le Fonds Vert et la DETR
- **Modernisation du système informatique :**
269 535 € HT
Soutenue à hauteur de 215 600 € par l'Europe via le programme Réact'Eu

Ma communauté de communes Sud Alsace Largue

SIÈGE

7 rue de Bâle
Dannemarie

SERVICES PRÉSENTS

Présidence et direction
générale des services

Direction de l'optimisation
des moyens financiers

Direction des solidarités
et du service aux familles

Accueil Maison
France Services

Accueil du public

Lundi : 9h30-12h / 13h45-17h
Mardi : 9h30-12h / 13h45-18h
Mercredi : 9h30-12h / 13h45-17h
Jeudi : 9h30-12h
Vendredi : 13h45-17h

ANNEXE

11 rue Gilardoni
Retzwiller

SERVICES PRÉSENTS

Direction des services
techniques

Service des produits
résiduels ménagers

Service de l'assainissement

Direction du développement
et de l'attractivité du territoire

Direction des moyens généraux
et de l'amélioration continue
de l'administration

Accueil du public

Lundi : 8h30-12h / 13h30-17h
Mardi : Fermé
Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h

Deux sites, un seul numéro !

03 89 07 24 24

info@sudalsace-largue.fr

La communauté de communes **recrute!**

La CCSAL, ce sont plus de 30 métiers dans différents domaines de compétences :

Gestion administrative des collectivités

Finance - RH - Juridique
Informatique - Communication

Petite enfance

Animation

Développement

Environnement

Gestion des déchets

Assainissement

Technique

Afin de renforcer ses équipes, la collectivité recrute toute l'année.

Envie de vous engager pour le service public de proximité ? Candidatez !

www.sudalsace-largue.fr
recrutement@sudalsace-largue.fr

Rejoignez-nous !

Retrouvez toutes nos annonces sur nos médias en ligne: site internet, portail de la fonction publique territoriale, appli IntraMuros ou LinkedIn.



Maison France Services : le renouveau des services publics de proximité !

Au cœur de notre territoire, l'ouverture le 5 février prochain d'une Maison France Services au sein du siège administratif de la communauté de communes à Dannemarie marque un tournant crucial vers le **rétablissement d'une relation de proximité entre les citoyens et les services publics**, en consacrant ainsi le retour attendu d'un service public humain et dédié à accompagner chacun dans ses démarches.

Les **neuf partenaires présents au sein de la Maison France Services** couvrent un large spectre de besoins administratifs : emploi, retraite, santé, impôts, famille, logement, etc. Cette centralisation des services simplifie grandement les démarches pour les citoyens, offrant un **accès direct** via une assistance personnalisée à leurs droits et prestations sans avoir à naviguer entre les différentes administrations.

En effet, **deux agents formés et polyvalents** sont présents pour vous guider dans vos différentes démarches. Ces agents possèdent une expertise approfondie concernant les neuf partenaires associés à la Maison France Services, ce qui leur permet d'offrir des **conseils adaptés et précis pour chaque situation**. En plus de fournir une assistance individualisée, les agents formés sont là pour accompagner ceux qui pourraient rencontrer des difficultés liées à l'**usage des outils numériques**.

Terminés les déplacements fastidieux vers des administrations éloignées et les files d'attente interminables, cette initiative replace l'humain et la proximité au cœur des préoccupations administratives, offrant un lieu d'échange et de support pour les habitants en quête d'assistance.

**Nous vous donnons rendez-vous
le 5 février 2024 pour son ouverture !**





PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Pour toutes vos démarches du quotidien,
nos agents vous accueillent partout en France,
à moins de 30 minutes de chez vous !

france-services.gouv.fr



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

PARTENAIRES



pôle emploi



point-justice
informer, orienter, aider



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES



Agence nationale
des titres sécurisés



LA POSTE



santé
famille
retraite
services



l'Assurance
Maladie
Agir ensemble, protéger chacun



ALLOCATIONS
FAMILIALES

INFO

Le territoire dans votre poche avec **IntraMuros** !

IntraMuros, disponible sur Iphone et Android, permet aux habitants du territoire de retrouver gratuitement l'essentiel des informations dont ils ont besoin au quotidien et en temps réel : actualités, évènements, commerces, associations, annuaire, informations pratiques liées à nos services publics, etc. **Mise à disposition gratuitement pour les communes qui le souhaitent, vous y trouverez toutes vos infos intercommunales et communales.**

Retrouvez-nous sur



IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store
(Android)



Apple Store
(iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit



Financé par



Centre de valorisation et produits résiduels

2 ans de travaux pour un centre de valorisation nouvelle génération

Deux ans
de travaux ont été
nécessaires pour faire
sortir de terre ce nouvel
équipement pour un budget
de près de 3 millions d'euros
(50% de subventions et 50%
financés par le budget annexe
« ordures ménagères »
de la CCSAL.

Proposer de nouveaux services de proximité aux habitants avec un équipement innovant et adapté aux évolutions environnementales et aux enjeux de demain : c'est le challenge relevé par la CCSAL avec l'ouverture du centre de valorisation au public le 10 octobre 2022 et aux professionnels le 1^{er} janvier 2023.

SEPT. 2018 - FÉV. 2019

Phase d'étude

AOÛT 2021

Réalisation
du terrassement

SEPT. - DÉC. 2021

Enterrement des réseaux et préparation
des surfaces accueillant les quais
et les bâtiments

JANV. - AVR. 2022

Construction
des bâtiments
et des quais

MAI - JUIL. 2022

Finition des parties extérieures
(enrobés, clôtures, systèmes d'accès...)

AOÛT - NOV. 2022

Finition du second œuvre

10 OCT. 2022

Ouverture



Retour sur une année d'ouverture : un service attendu et utilisé !

La première année a permis de recenser **un peu plus de 23 000 passages** en associant les particuliers, les professionnels et les collectivités. Environ **5 300 visiteurs uniques** ont été dénombrés, représentant environ 55% des foyers du territoire, avec un nombre de passages moyen de 4,4. Ces premiers mois d'ouverture permettent donc déjà de mettre en évidence un service attendu par les habitants qui prennent leurs marques et leurs habitudes au fil des passages sur le site.

CHIFFRES CLÉS



2 600 000 € HT

dont, **50% de subventions**



12 000 m²

Surface d'emprise totale du site sur les anciennes Tuileries Gilardoni



9 000 m³

Volume de briques extraites du sous-sol, broyées et réutilisées dans le cadre du chantier



5 700 m³

Volume de ballaste de chemin de fer réemployé sur site pour le remblaiement



22 m³

Volume de la cuve enterrée de récupération des eaux de toiture pour une eau potable non prélevée dans le milieu



90 KWC

Puissance de production des panneaux photovoltaïques



200 m et 50 m²

Longueur du parcours pédagogique et dimension de la salle pédagogique pour l'accueil du public dédié.

Pensez à préparer votre visite en allant regarder notre visite virtuelle et consulter le mode d'emploi sur

www.sudalsace-largue.fr

ou en flashant le QR code ci-contre.

Mode d'Emploi

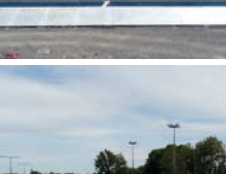


Cette première année a permis la collecte de **3 450 tonnes** (153 kg/habitant) réparties dans **une quarantaine de filières** qui sont soit recyclées soit valorisées, en privilégiant autant que faire se peut les exutoires de proximité. Les principaux flux sont :

- **Les gravats** avec 845 tonnes qui sont recyclés sur le territoire par la société EMBERGER de Strueth ;
- **Le bois** avec 535 tonnes qui est recyclé chez ROELLINGER de Dietwiller ;
- **Les incinérables** (encombrants ultimes) avec 470 tonnes qui sont transformés par la société SCHROLL de Pfattatt afin de remplacer le gaz naturel dans une entreprise de chimie de Chalampé ;

Viennent ensuite **le mobilier** (464 tonnes), **les métaux** (214 tonnes) et **les DEEE** (189 tonnes).

Avec la mise en place de l'ensemble des filières existantes, la collectivité a atteint l'objectif du 0% enfouissement depuis le 1^{er} janvier 2023 dépassant ainsi l'objectif régional.



Les bons gestes

Trier, c'est indispensable. Ne pas produire de déchets c'est encore mieux. Quelques gestes simples permettent de moins remplir son bac de recyclables ou d'éviter des allers/retours au centre de valorisation.

Les biodéchets alimentaires

Les biodéchets alimentaires se composent des restes de table, des restes de préparation et des matières sèches qui peuvent être mises dans un composteur (à l'exception des produits carnés comme la viande ou le fromage qui peuvent attirer les nuisibles).

Les trois règles d'or du compostage :

• **Réduire en morceaux** : réduits de la taille d'un pouce, les biodéchets se décomposeront plus vite et occasionneront moins de désagréments.

• **Mélanger** : pour bien composter, le mélange idéal s'obtient en brassant à parts égales des éléments mous et humides (légumes, restes de fruits, « mauvaises herbes » ...) riches en substances nutritives et des éléments durs (broyats, feuilles mortes, essuis tout, mouchoirs...) permettant d'aérer la structure et ainsi apporter de l'air aux différents organismes vivants. Un composteur bien mélangé, c'est un compost qui monte en température permettant d'éliminer toute nuisance.

• **Maintenir l'humidité** : Le composteur est de préférence à l'abri de la lumière et de la pluie. Il faut donc veiller à ce qu'il soit humide mais pas trop à l'instar de l'humus dans une forêt. Trop humide, le composteur aura peu d'air et trop sec, la dégradation ne pourra pas se faire.



Le gazon

Très lourd le gazon peut tout à fait se traiter à domicile sans ramassage et sans contrainte ni visuel ni olfactive.



• **Tondre fréquemment le gazon** et laisser les courts brins d'herbe sur place permet une décomposition rapide et donc un apport d'azote nécessaire à la conservation d'une pelouse qui résistera mieux.

• **Ramasser la tonte et la répartir en une mince couche sur les parterres et les bordures de fleurs** s'il n'est pas possible de tondre régulièrement. Cela permet une fertilisation de la terre et ralentira les effets de la sécheresse estivale.

• **En faible quantité, le gazon peut aussi se mettre dans le composteur.** Attention cependant à brasser souvent afin d'éviter que le gazon ne forme une pellicule empêchant votre composteur de bien respirer.

PROFESIONNELLE
CARTE D'ACCÈS
 pour le centre de tri
 www.sudalsace-largue.fr

- Situé au **centre du territoire**
- **Accès par badge**, sans abonnement
- **Facturation à la tonne** (certains apports sont gratuits)
- **Sécurité** des dépôts et simplicité d'usage
- **Ticket de sortie** récapitulant les informations de votre passage
- **Ouvert 5 jours par semaine, dont le samedi**

Retrouvez toutes les informations utiles : www.sudalsace-largue.fr
 Ou contactez-nous au 03 89 88 38 39
 Zone d'activité des Tuiliers | 8 rue Gilardoni | 68210 RETZWILLER

Vous êtes **une entreprise** installée sur le territoire de la communauté de commune Sud Alsace Largue, ou vous **avez un chantier** sur l'une des 44 communes ?

Accueil des pros

Le centre de valorisation, une solution locale et complète pour donner une seconde vie aux restes de chantier ou d'activité commerciale ou professionnelle.

MODE D'EMPLOI

Avant ma première venue

Je récupère mon badge au **service produits résiduels** (11 rue Gilardoni 68210 Retzwiller). Celui-ci n'a pas de durée de validité et permet d'accéder toute l'année au site selon les mêmes horaires d'ouverture que pour les particuliers.

Comment accéder au site ?

1. Je me présente sur le site :
10 rue Gilardoni 68210 Retzwiller.
2. Je monte sur le pont bascule situé à l'entrée
3. Je passe mon badge sur la borne (côté conducteur) et annonce à l'agent le type de produits que je souhaite déposer
4. Je dépose mes différents produits dans la ou les bennes correspondantes
5. Je remonte sur le pont en sortie pour peser la tare en repassant le badge sur la borne de sortie. Un ticket sort automatiquement et récapitule l'apport et le tarif. La barrière de sortie s'ouvre et permet de quitter le site.

Bon à savoir

- ➔ Pour les entreprises qui ne souhaitent qu'accéder au centre de valorisation sans avoir la collecte en porte à porte des OMR et/ou des recyclables : pas d'abonnement à payer, seuls les apports sont facturés
- ➔ Le site est ouvert aux entreprises ayant leur siège ou une agence sur le territoire intercommunal mais également à celles qui justifient d'un chantier sur l'une des 44 communes.

L'inauguration

à l'occasion du premier anniversaire d'ouverture du site !

Le 27 novembre dernier, dans une fin d'après-midi pluvieuse mais à l'atmosphère chaleureuse, le Président, Vincent GASSMANN, et le Vice-Président en charge des produits résiduels, Franck GRANDGIRARD, ont invité les officiels, parlementaires, élus du territoire, partenaires, entreprises qui ont œuvré à la construction du site et celles qui permettent aujourd'hui de le faire fonctionner, à l'inauguration du centre de valorisation intercommunal.

Ce moment a été l'occasion de rappeler devant la centaine d'invités présents la genèse de ce projet, les ambitions auxquelles ils concourent, notamment en matière de réduction de notre impact sur l'environnement, et de dresser quelques perspectives, en particulier en matière de réemploi ou de collaboration avec les structures d'insertion du territoire.

Tous les orateurs ont salué la qualité du projet et ont engagé notre territoire à continuer son travail de longue date dans la réduction des déchets et de nos habitudes de consommation.



Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)

La Communauté de communes Sud Alsace Largue (CCSAL) met en œuvre un dispositif de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) sur son territoire, en lien avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Chambre d'agriculture d'Alsace. Ce dispositif permet de rémunérer des agriculteurs pour des actions qui contribuent à préserver l'environnement.

Préserver la ressource en eau, en particulier dans les zones de captage et à enjeux, lutter contre les phénomènes de ruissellement et d'érosion pour limiter les coulées d'eau boueuse, ou encore de restaurer la biodiversité, tels sont les objectifs des paiements pour services environnementaux mis en place sur le territoire communautaire.

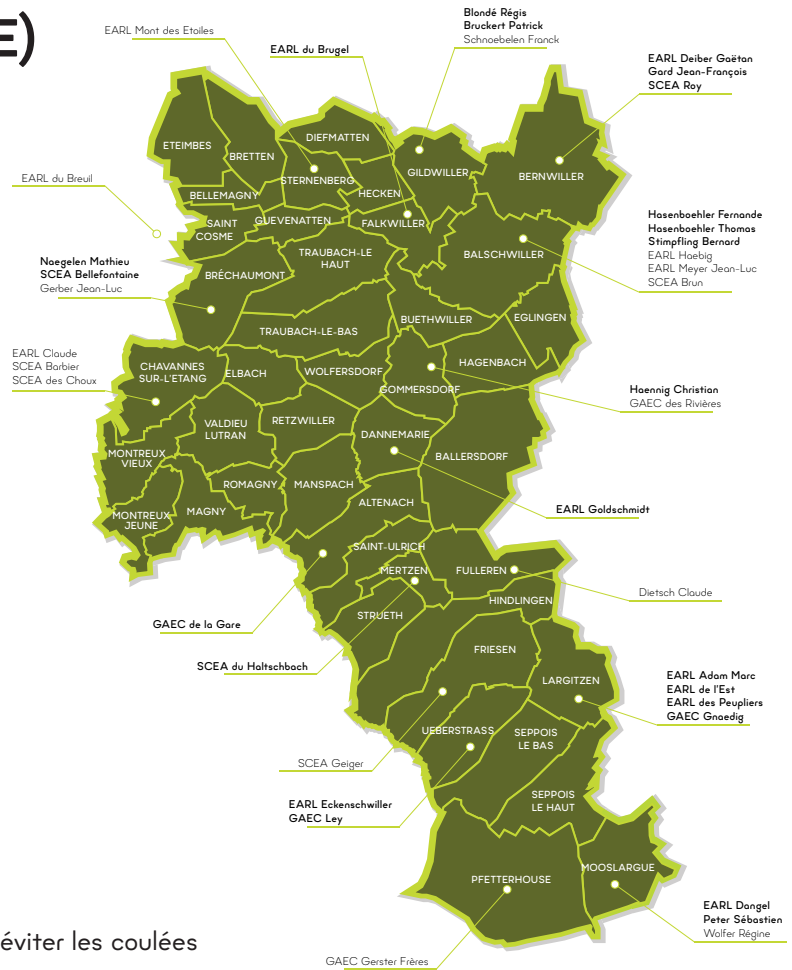
Concrètement, il s'agit d'un dispositif de rémunération à destination d'agriculteurs éligibles et volontaires pour service environnemental rendu par la mise en œuvre et la pérennisation de nouvelles pratiques vertueuses, qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau potable et pour reconquérir la biodiversité. Les services mis en place sur notre territoire visent à :

- La diminution de la quantité d'herbicides utilisés ;
- L'implantation de cultures favorables à l'eau ;
- La couverture du sol au printemps, notamment pour éviter les coulées de boue.

Ce sont ainsi **38 exploitations qui se sont engagées sur ces 3 services pour une durée de 5 ans**. 23 sont sous contrat pour la période 2023-2027 et 15 autres sont en cours de contractualisation pour la période 2024-2028. Elles couvrent une surface de **3 600 hectares représentant 30% de la surface agricole totale du territoire**.

Une enveloppe de près **1 300 000 €, dont 90% sont subventionnés par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, est mobilisée pour ce dispositif**. Le montant de la rémunération est proportionné à l'importance des services environnementaux rendus par l'agriculteur chaque année.

Le diagnostic initial, les contrôles et les suivis des exploitants sont réalisés chaque année par la communauté de communes et la Chambre d'Agriculture d'Alsace.



Les PSE - Pourquoi faire ?

Témoignages

« Les paiements pour services environnementaux sont un formidable outil pour notre territoire : ils permettent, avec le soutien de l'Agence de l'Eau, d'accompagner les agriculteurs qui ont développé, ou veulent mettre en place, des techniques permettant la préservation de la biodiversité ou de cette précieuse ressource qu'est l'eau. Alors que certaines de nos communes sont frappées par l'érosion des sols ou des dégradations de la qualité de nos captages d'eau et que l'on constate une baisse drastique de la biodiversité en France, l'engagement de ces 38 exploitants sur ces questions-clés est à souligner et à valoriser, notamment financièrement. C'est tout le rôle et l'action de la CCSAL sur ce dossier comme sur d'autres, afin de préserver l'environnement sur notre territoire. »



Nicolas Holleville
Vice-président en charge
de l'Environnement et du
Développement durable

« Les paiements pour services environnementaux font partie intégrante de la boîte à outils que l'Agence de l'eau Rhin-Meuse met en œuvre auprès des territoires. Cette rémunération proposée aux exploitants agricoles permet de mettre en œuvre des solutions pour protéger les ressources en eau, préserver la biodiversité et protéger les sols. Depuis 2021, l'agence de l'eau Rhin-Meuse accompagne 280 agriculteurs sur 17 territoires représentant quelque 30 000 hectares pour une subvention totale de 9,8 M€. Les collectivités ont un rôle majeur à jouer dans le déploiement de ces paiements pour services environnementaux. La communauté de communes Sud Alsace Largue porte cette dynamique avec une approche qui s'est voulue pragmatique. Eleveurs et céréaliers ont été associés dès le début avec une sensibilité forte pour cibler les zones à enjeux eau ou à risque d'érosion. »



Marc HOELTZEL
Directeur général
de l'Agence de l'eau
Rhin-Meuse

« Pour nous l'engagement au niveau PSE va de soi, nous effectuons déjà toutes les mesures nous permettant de bénéficier de ces aides et l'audit effectué en amont nous a conforté dans notre façon de procéder... Toutes ces mesures sont importantes pour l'environnement et savoir que nous, agriculteurs, participons à améliorer la situation est très gratifiant et encourageant pour l'avenir de notre région... »



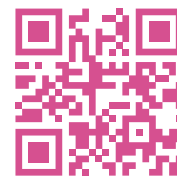
Philippe HOFFSTETTER
Agriculteur

LES TROPHÉES DE L'EAU 2023

Le projet de PSE porté par la CCSAL et quatre autres collectivités du Haut-Rhin est lauréat des trophées de l'eau 2023 de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse lors de la cérémonie qui s'est tenue le 12 octobre 2023.

Un événement qui a mis en lumière notre collectivité et nos agriculteurs engagés dans une démarche vertueuse et qui valorise la multiplicité des solutions et des projets au service de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Découvrez le projet en vidéo



Grandir dehors

pour grandir et se construire au contact de la nature !

Avec pour objectif de repositionner la nature au centre du développement et des apprentissages des enfants, l'**accueil périscolaire de Bréchaumont** porte depuis septembre 2022 un nouveau projet : « **Grandir dehors** », en partenariat avec la **Maison de la Nature du Sundgau** et l'**Ariena** (Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace)

Ainsi, l'**équipe pédagogique et les enfants investissent tous les mercredis un espace de forêt** sur lequel est aménagé leur camp : bancs fabriqués avec des troncs d'arbres, espaces pour le jeu libre. Les enfants s'épanouissent au plus près de la nature, et ceci sans le moindre artifice.

Un vaste projet qui permet d'aborder une multitude de savoir-être et dont l'**intérêt pédagogique** est évident pour les équipes. Sortir pour...

- Prendre soin de sa santé
- Développer la motricité
- Améliorer les compétences sociales
- Améliorer la concentration
- Développer la créativité et l'inventivité
- Acquérir des compétences différemment
- Apprendre à partir de situations concrètes, gérer ses émotions, faire appel à tous ses sens
- Apprendre à vivre ensemble et développer ses compétences avec les autres.

Des sorties et des animations en pleine nature qui se déroulent depuis début septembre, par n'importe quel temps... et les enfants en redemandent !



CONTACT

Guillaume Faudot

*Resp. service péri-extrascolaire,
relations aux acteurs de la jeunesse et des sports*

g.faudot@sudalsace-largue.fr
03 89 07 24 24

LES MERCREDIS A LA CCSAL

UN CENTRE, UN UNIVERS

Pour l'année scolaire 2023-2024, les 4 structures de la CCSAL accueillent les 3-11 ans (le mercredi de 8h à 18h). Plus qu'un lieu géographique déjà identifié par beaucoup, chaque centre propose un univers différent :

- Les mercredis Olympiques à Montreux-Vieux
- Grandir dehors à Bréchaumont
- Tour d'Europe à Dannemarie
- Sauve la planète à Seppois-le-Bas

En demi-journée ou en journée complète, les choix sont nombreux pour vos enfants : sport, environnement, développement durable, culture...

+ d'infos sur le portail famille du site sudalsace-largue.fr



Au jardin à la MNS - 2021



Formation au jardin de Manspach
avec Fabrice Meyer - 2021



Fête Éco-bio à Chavannes-sur-l'Etang - 2022



Formation à la taille en vert - 2022

Les Éco-jardiniers du Sundgau essaient les bonnes pratiques !

La fin de la troisième session des éco-jardiniers du Sundgau au mois de juin a été marquée par une remise de diplôme au foyer de la culture de Dannemarie. Une belle moisson de diplômes a récompensé l'engagement et le travail sur ces trois dernières années de l'ensemble des « apprentis » éco-jardiniers (2021-2023).

C'est en tout 57 volontaires qui ont été formés et qui ont essaimé leur savoir-faire sur tout le territoire. Ils ont pu partager l'expérience acquise au cours de leur formation pour apprendre et améliorer les connaissances et les pratiques autour :

- du jardin vivant
- du paillage, du compostage et de la fertilisation
- de l'aménagement des espaces du jardin propice à la faune et la flore...

Plus de 800 personnes ont été mobilisées ou sensibilisées sur la question d'un jardinage respectueux de la nature et de l'environnement et sur l'importance d'une gestion raisonnée de la ressource en eau. Les éco-jardiniers se sont mobilisés sans compter bénévolement et collectivement lors de manifestations, d'ateliers de "stammtisch" ou d'évènements comme la fête de la nature, afin de vulgariser les bonnes pratiques et partager une mine de savoirs !

Un grand bravo et merci aux animateurs de ces sessions, à la Maison de la Nature du Sundgau et aux 57 bénévoles pour leur engagement !

Le projet, soutenu par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Collectivité européenne d'Alsace, a engagé un budget de 33 900 €, avec une action portée par la communauté de communes Sud Alsace Largue à hauteur de 13 950 €, la communauté de communes Sundgau (13 950 €) et le SM4 (6 000 €).



Journée de sensibilisation au centre
de valorisation à Retzwiller - Avril 2023



Dernière séance Bilan - Juin 2023



Vincent Gassmann :
Président
et écojardinier !

La Maison de la Nature fait peau neuve

La Maison de la Nature du Sundgau accueille environ 10 000 personnes par an sur les diverses activités qu'elle propose. Elle emploie une quinzaine de salariés. Ses bâtiments et son installation d'épuration furent construits à la fin des années 90 selon des techniques de Haute Qualité Environnementale, encore expérimentales à cette époque. Il était donc nécessaire de procéder à une rénovation d'ensemble de la structure.

La première étape, en 2021, fut la construction d'une nouvelle **rhizosphère**, installation d'épuration autonome de 50 équivalent-habitants. Ce système naturel permet de traiter les eaux usées de la Maison de la Nature avant rejet dans le milieu naturel grâce à leur filtration par des lits de roseaux qui favorisent la dégradation des matières organiques par des microorganismes épurateurs.



La deuxième étape, en 2022, a conduit à la création d'un nouveau **local pédagogique** et d'un **bloc sanitaire** pour l'aire naturelle de camping accueillant les camps de vacances d'été. L'objectif de cet aménagement était de remplacer un hangar datant d'avant-guerre, très dégradé, par un local offrant un nouvel



espace pédagogique et des locaux de rangement fermés et sécurisés pour le matériel divers de l'association de gestion. Les préaux attenants à ce local permettront également de proposer des animations en plein-air à l'abri des intempéries.

Enfin, la troisième étape concernera à partir de 2024 la **rénova-**

tion du grand bâtiment central.

La structure en bois de la face sud du bâtiment, qui supporte un rideau végétal protégeant les verrières de l'effet de serre, s'est en effet altérée au fil du temps et sera remplacée par une structure en acier Corten plus durable et une toiture en brise-soleil orientable. La verrière ouest sera également occultée en partie et un préau protecteur de l'effet de serre sera construit devant les baies vitrées de la cuisine pédagogique. Enfin, une partie du promenoir en bois sera remplacée par une structure métal plus durable dans le temps.



... et devient un espace de vie sociale

*Octobre 2022 ! La Maison de la Nature du Sundgau est reconnue comme étant un **ESPACE DE VIE SOCIALE**. Cet agrément a été décerné par la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin après un long processus de diagnostic et de projection pour lequel l'association a été accompagnée et soutenue par la communauté de communes Sud Alsace Largue.*

Il valorise l'engagement déjà existant de l'association dans l'**animation de son territoire** et permet de développer de **nouveaux projets** qui répondent aux besoins des habitants : programmation d'événements culturels, partenariats avec des associations locales, participation à des fêtes et marchés locaux, animation d'ateliers à destination des adultes... Grâce à ses nouveaux engagements, la Maison de la Nature confirme son rôle central en tant qu'acteur de la vie sociale du territoire, mettant la nature et l'environnement au cœur des préoccupations.

Dans cet objectif, la Maison de la Nature du Sundgau et l'EPAGE Largue ont organisé du 28 juin au 2 juillet 2023 les « **Ecodialogues de l'Eau** ». Cette université populaire a réuni le temps d'une semaine, de nombreux scientifiques, artistes et les parties prenantes de la gestion de la ressource en eau.

Durant ces cinq journées de débats et de rencontres, agriculteurs, élus et enseignants ont partagé leurs expériences, étudié les enjeux planétaires, et ont imaginé des projets pour le territoire. Mais les Ecodialogues de l'Eau se veulent être, aussi et surtout, un événement populaire à destination de tous les habitants du territoire : 5 spectacles, 3 conférences, 7 sorties guidées, 17 intervenants ont mis L'EAU au cœur de toutes les préoccupations.

Cette semaine s'est clôturée, le dimanche 2 juillet 2023, par la **Fête de l'Eau et de la Nature** à Altenach : ateliers, stands, restauration, jeux de piste, spectacles et concert ont rendu l'eau... pétillante !



MONTANT DES INVESTISSEMENTS

Assainissement non collectif : **99 566 € HT**
soutenu à hauteur de 30 255 € HT par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et à hauteur de 24 905 € HT par l'État.

Local pédagogique et d'accueil des camps de vacances :
260 000 € HT soutenu à hauteur de 156 273 € par le FEADER (Fonds européen)

Cosec : les travaux vont bon train pour une réouverture à l'été 2024

La découverte à la **fin de l'été 2021** du vieillissement prématuré des poutres extérieures de sa charpente avait conduit à une **fermeture soudaine du Cosec de Dannemarie pour raisons de sécurité**. Depuis, les élus et le personnel intercommunal travaillent avec des experts du bâtiment pour trouver toutes les **solutions techniques, réglementaires et financières** pour rouvrir le Cosec intercommunal.

Le **programme validé en décembre 2022** a pour but le remplacement, le renforcement et la réparation de la structure de la charpente en bois. La mise en place d'habillages de protection sur les encadrements des baies vitrées et sur des parties extérieures de la charpente compléteront cette réhabilitation.

Ce programme va s'accompagner d'une rénovation des sols sportifs, des éclairages, avec comme ligne directrice le

confort et la modernité, mais aussi les **économies d'énergie** et une **approche durable des équipements**.

Les travaux de réhabilitation de la structure ont démarré au début de l'automne 2022 par l'entreprise Bois & Techniques avec la mise en place d'importants dispositifs de consolidation de la charpente et le remplacement des tronçons pourris. Les opérations de couverture et d'étanchéité sont réalisées par la société HUG Toiture.

Avec une réouverture planifiée pour l'été 2024, le concours de tous les partenaires de la communauté de communes aura permis de mener ce **chantier d'une grande complexité** en un temps rapide. Les associations sportives, le collège et les services intercommunaux qui utilisent quotidiennement cette salle de sports pourront ainsi retrouver très prochainement leurs habitudes !

La réhabilitation en chiffres

Montant des travaux
950 000 € H.T.

avec le soutien financier
de l'État (262 000 €),

de la Collectivité européenne
d'Alsace (270 000 €)

et de la Région Grand Est
(173 000 €)



T&T Foods s'installe sur la zone d'activité de Diefmatten

L'importateur de produits asiatiques T&T Foods, entreprise agroalimentaire alsacienne spécialisée dans la distribution de produits asiatiques aux supermarchés et restaurants de toute la France, a fait le choix de Diefmatten pour installer sa nouvelle unité logistique.



La société a acquis les 7 hectares du foncier communal disponible sur cette zone pour un montant de 1,2 million d'euros.

A l'étroit dans ses locaux de Guewenheim, T&T Foods pensait plutôt se développer dans la région lyonnaise ; mais l'installation sur la zone de Diefmatten présentait l'avantage de sauvegarder 35 emplois en Alsace, d'en créer une centaine d'autres sur le site, et de travailler avec les transporteurs et les industries agro-alimentaires locales.

Aujourd'hui, l'entreprise réalise un premier investissement de 12 millions d'euros sur la zone de Diefmatten en construisant un bâtiment de 10 000 m² de bureaux. Le bâtiment sera couvert à 40 % de panneaux photovoltaïques pour répondre aux enjeux écologiques. De son côté, la communauté de communes effectue un suivi écologique de cette zone pendant 5 ans.

Le site de Diefmatten est opérationnel depuis juillet 2023. Une réflexion est déjà en cours pour envisager de développer une activité de production sur place.



INTERVIEW Xan TRIEU, PDG de l'entreprise T&T Foods

Pourquoi avez-vous choisi le site de Diefmatten ?

« Nous souhaitions trouver un endroit proche de notre site actuel de Guewenheim. Cela nous permettait de conserver intégralement notre éco-système. Le site de Diefmatten est facile d'accès pour les camions et proche des principaux axes routiers. La surface du site était totalement disponible, ce qui nous a permis de nous projeter pour notre évolution. Nous pensons que c'est l'endroit idéal pour pouvoir faire grandir sereinement notre société. »

Quelles sont les perspectives économiques de votre entreprise sur le site de Diefmatten ?

« Nous avons recruté 20 personnes, les nouvelles recrues sont actuellement en formation. Nous avons prévu de mécaniser notre préparation de commande et changer d'ERP l'année prochaine. Une fois cette étape terminée, nous envisageons de procéder à l'agrandissement (9 000 m²) en 2025. En effet, nous serons déjà à 80 % de capacité lors de notre emménagement. Sur les 2 parcelles restantes, nous avons plusieurs possibilités. La première est la construction d'un entrepôt froid négatif car cette gamme de produits à fort potentiel est actuellement entièrement sous-traitée à un prestataire extérieur. La seconde est la construction d'une unité de production de plats cuisinés asiatiques. »

Aux côtés du commerce de proximité

Dans le cadre de sa compétence économique, la communauté de communes Sud Alsace Largue a souhaité renforcer sa politique en faveur du commerce de proximité. Cet effort se fait en lien étroit avec ses partenaires que sont les chambres consulaires, la CCI Alsace Eurométropole et la Chambre des Métiers d'Alsace, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau et bien sûr les associations locales de commerçants et leur fédération.

Cette dynamique en faveur du commerce a d'ailleurs été un fil conducteur dans la construction du programme Petites Villes de Demain dont la Ville de Dannemarie et la communauté de communes sont lauréates.

RETOUR SUR LES PRINCIPALES ACTIONS DES DERNIERS MOIS !



Le Label Qualité d'Accueil pour les commerçants

À travers son Label Qualité d'Accueil, la CCI Alsace eurometropole a à cœur de rendre accessible à tous les commerçants, petits ou grands, un diagnostic et un audit réalisé par « un client mystère » afin de les accompagner dans leur démarche qualité. Pour la deuxième année consécutive, la communauté de communes participait en 2023 à hauteur de 100€ par commerçant qui s'engageait dans la démarche, désireuse de rendre le reste à charge pour ce dernier la plus faible possible.

Les lauréats de l'édition 2023 ont été dévoilés à la Halle au Blé d'Altkirch au cours d'une cérémonie qui a mis à l'honneur fin novembre les commerçants de tout le Sundgau engagés dans la démarche. Pour le territoire communautaire, 8 enseignes ont été primées.

LABEL DIAMANT

Black and Tea (Dannemarie)

LABEL OR

L'atelier de Coiffure (Dannemarie)

La Meunière (Dannemarie)

La couture florale (Dannemarie)

Meubles Brayé - Literie (Dannemarie)

Meubles Brayé - Mobilier et Cuisine (Dannemarie)

LABEL ARGENT

Bouts d'arts (Dannemarie)

L'opération sera reconduite en 2024 et les commerçants de tout le territoire souhaitant s'inscrire dans la démarche peuvent prendre directement attache avec la CCI.





Une convention d'objectif avec Com'Da, l'association des commerçants de Dannemarie

La revitalisation commerciale de Dannemarie est un axe prioritaire. C'est dans cet esprit que la ville de Dannemarie, la communauté de communes et l'association Com'Da ont signé le 9 novembre 2023 une convention de partenariat en vue de **renforcer les liens de coopération entre les 52 commerces du centre bourg et de ses environs**, d'organiser diverses manifestations et d'améliorer la qualité d'accueil des habitants dans les commerces de proximité. Une aide qui entre dans le cadre du **programme « Petites Villes de Demain »** et une action sur le long terme qui va permettre entre autres de pérenniser un **poste d'alternant en communication** pour l'association et de soutenir les animations qui dynamisent le cœur de ville comme « les vendredis festifs » qui ont eu lieu à l'été 2023.

La convention est signée pour 3 ans avec une aide annuelle de la communauté de communes Sud Alsace Largue de 3000 € et le soutien au titre d'encarts publicitaires dans le magazine Com'Da pour 3 600 €.

Mon Centre Bourg à un Incroyable Commerce était à Dannemarie



Développez son activité grâce au marathon créatif « Mon Centre Bourg a un Incroyable Commerce » : c'est le challenge que se sont lancé plusieurs porteurs de projets en création d'entreprise les 8 et 9 décembre derniers à Dannemarie !

L'objectif du concours est simple : **favoriser la rencontre entre des personnes qui ont envie d'entreprendre, qui ont une idée ou qui souhaitent consolider leur activité et les acteurs publics et privés, tous professionnels dans l'accompagnement et la création d'entreprises** avec comme finalité la résorption de la vacance des locaux commerciaux dans les centre-bourgs. Ainsi, durant 36 heures, les 5 candidats ont pu tester leur projet accompagné d'une équipe de coachs partenaires : CCI, CMA, Pôle Emploi, Initiative Sud Alsace, Réseau Entreprendre, France Active, experts-comptables, notaires, agents immobiliers, banques, etc.



A l'issue de ces 2 jours, un jury était amené à désigner les lauréats. Pour cette édition, ils ont été récompensés par de nombreux prix. Parmi d'autres récompenses,

LAURÉATS

Un projet de magasin de produits locaux et épicerie fine
par Anaïs **WOEHREL**

Un projet de laboratoire de pâtisserie pour la création de desserts événementiels
par Laurent **SEROT**

Un projet de cabinet de relaxation
par Marc **STUTZMANN**

la communauté de communes a remis une aide à l'installation de respectivement 3 000 €, 1 500 € et 1 000 € aux trois premiers lauréats et le premier prix pourra également bénéficier de 6 mois de loyer et de 6 mois de publicité gratuite avant les séances de cinéma au foyer de la culture de Dannemarie offerts par la ville de Dannemarie.

MCBAIC est soutenu par la Banque des Territoires et le Bon Coin.



Un nouvel élan pour l'aire de Chavannes-sur-l'Étang

Depuis la fin des années 1990, la communauté de communes Sud Alsace Largue gère en régie l'aire d'accueil de Camping-car de Chavannes-sur-l'Étang. Devant le développement du tourisme itinérant, une nouvelle approche s'imposait pour moderniser le site.

Accueillir les vacanciers dans les meilleures conditions, rendre accessible notre territoire et faire découvrir les richesses du Sundgau, c'est l'objectif que s'est fixé la communauté de communes dans le cadre de sa nouvelle stratégie de développement touristique. Afin d'améliorer la visibilité de l'aire de Chavannes-sur-l'Étang, **la collectivité a décidé de s'associer à CAMPING-CAR PARK**, réseau d'ampleur nationale et internationale qui compte plus de 850 000 clients et gère plus de 500 sites d'accueil en France et en Europe, pour en assurer la gestion au quotidien. Notre aire sera ouverte toute l'année et bénéficiera de nombreux services, y compris en période hivernale ; elle deviendra une véritable porte d'entrée touristique du Sundgau.

Cette nouvelle gestion s'accompagne de travaux de modernisation avec l'installation de nouveaux équipements (borne et barrières d'accès, bornes électriques) et le remplacement d'équipements vétustes (aire de vidange, système wifi et caméra de vidéoprotection).

Montant de la modernisation :
114 238 euros HT
soutenus à hauteur
de **40 313 euros par la CeA.**

D'autres demandes de subventions sont en cours auprès de la Région Grand Est dans le cadre du contrat de canal Rhône-Rhin branche Sud.

Bernwiller : Sauvons la maison du peintre Jean-Jacques Henner !

Porté par la mairie de Bernwiller et l'association Henner Hisla, le projet de réhabilitation de la maison du peintre Jean-Jacques Henner a pour but de donner une nouvelle vie à cette maison de maître, construite en 1885 par le célèbre peintre natif du village et propriété de la commune depuis 1998.

En 2019, le conseil municipal consulte les habitants grâce à des ateliers de réflexion participatifs qui débouchent sur le projet d'un lieu d'intérêt général à but éducatif, tout en préservant l'aspect extérieur de la bâtisse.

L'association « Epiquoi ? » est créée et anime sans attendre une épicerie de produits locaux et biologiques, une bibliothèque et une friperie participative dans les locaux de l'ancienne mairie. Ces activités rejoindront la maison Jean-Jacques Henner à la fin des travaux et seront complétées par la création d'un four à pain, d'un escape-game sur la vie et l'œuvre du peintre, d'un espace convivial pour des soirées et des conférences, d'ateliers accueillant pratiques artistiques et résidence de femmes artistes. Trois appartements dont deux adaptés aux personnes âgées compléteront le projet.

Estimé à deux millions d'euros, les travaux porteront sur des actions de rénovation et de mise aux normes.

Outre un emprunt sur fonds propres de la commune et des subventions, le plan de financement comprend un appel aux dons, via la Fondation du Patrimoine afin de récolter 60 000 euros. La communauté de communes a versé un don de 5 000 euros pour participer au financement de ce magnifique projet !

Enfin, la maison de Jean-Jacques Henner a été choisie par la Mission Bern comme lauréate du loto du patrimoine.



Pour nous soutenir et suivre l'avancement du projet
hennerhisla.fr

Des volontaires Sud Alsace aux JO de Paris 2024

Labellisée Terre de Jeux 2024 en septembre 2021 la CCSAL s'est engagée dans la participation active aux actions déployées autour des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour promouvoir et faire découvrir différents sports. Dans cet esprit, la communauté de communes Sud Alsace Largue renforce sa participation en rentrant dans le dispositif du « programme des volontaires ».



Cette mission de volontariat consiste à recruter 45 000 volontaires pour l'organisation de la compétition sportive. Ils devront accompagner des milliers de spectateurs, 15 000 athlètes et 20 000 membres des médias.

Ces volontaires, tous bénévoles, feront partie des « visages des Jeux ». De nombreuses missions leur seront confiées. Elles sont

regroupées en six catégories : l'accueil, l'orientation et l'assistance, le support aux opérations sportives, le soutien opérationnel à l'organisation, les transports, le soutien aux services médicaux et le support aux cérémonies.

La CCSAL a proposé 5 jeunes volontaires de 18 à 25 ans afin de favoriser leur montée en compétences et valoriser le rôle du bénévolat dans les associations et les structures sportives du territoire.

Depuis le mois de mars 2022, cette équipe se forme dans les métiers de l'animation (BAFA/BAFD) au fil des stages et des animations proposées par le service enfance jeunesse de la communauté de communes Sud Alsace Largue. Ils consolident ainsi leurs acquis et leurs expériences dans l'animation et 3 d'entre eux ont pu optimiser leur chance d'être recrutés comme bénévoles par le comité d'organisation des JO.

Ils seront mobilisés à différentes reprises cette année et la suivante sur des animations et des séjours « Objectif JO 2024 », comme la semaine paralympique ou des séjours ados en été, ainsi que lors des petites vacances scolaires.



Les candidats volontaires sélectionnés par la Communauté de communes Sud Alsace Largue et retenus pour participer aux jeux Olympiques



Léa VACANT

20 ans

MONTREUX-JEUNE

Etudiante à Strasbourg en deuxième année de STAPS, arbitre de foot et diplômée en tant que coach CFF1, 2 et 3 est retenue pour les compétitions de foot et sera présente pour assister le public au Groupama Stadium de Lyon.



Nicolas SCHNOEBELEN

22 ans

GILDWILLER

Etudiant en deuxième année de Master MEEF EPS à l'INSPE de Strasbourg, futur enseignant d'EPS. Spécialiste en escalade, volley et musculation et titulaire d'une licence STAPS, il est retenu pour être chauffeur durant les JO sur Paris.



Jeanne CIANCI

19 ans

MERTZEN

Titulaire du BAFA, elle est retenue pour le soutien opérationnel à l'organisation des compétitions de volley à Paris.

Les semaines olympiques et paralympiques dans les écoles

Le label Terre de Jeux 2024 ouvre droit chaque année à la participation à la semaine olympique et paralympique. La communauté de communes Sud Alsace Largue a souhaité s'associer aux écoles avec pour objectif de transmettre aux plus jeunes les valeurs de l'olympisme et du paralympisme.

Ainsi en fin d'année scolaire 2022, les équipes du périscolaire de Seppois-le-Bas ont sollicité le comité handisport du Haut-Rhin pour proposer deux demi-journées d'animations aux classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire J.-H. Lambert. Au programme, échanges avec des athlètes handisport, expérimentation du basket fauteuil et du céci-foot (football pour les mal-voyants ou non-voyants) et quizz.

A Montreux-Vieux puis Chavannes-sur-l'Etang du 4 au 8 avril 2023, plusieurs temps dans la semaine ont été consacrés à la transmission des valeurs de l'olympisme.

Les équipes pédagogiques ont mis en place sur ces 3 jours plusieurs ateliers visant à mettre en avant la différence entre les disciplines olympiques et les disciplines paralympiques.

Au programme

- Course de haie valide / course de haie yeux bandés avec guide
- Lancer de poids debout / Lancer de poids assis (fauteuil)
- Basket-ball valide / Basket fauteuil roulant

La découverte par l'expérimentation était le leitmotiv de cette semaine ; les enfants ont touché de près ce qu'est la difficulté de pratiquer un sport avec un handicap alors que cela paraît si simple pour les personnes valides.

Enfants, enseignants et animateurs ont ouvert encore plus grand les yeux sur les disciplines paralympiques, dès lors « **Ouvrons Grand les Jeux** » pour des jeux « **responsables, inclusifs, paritaires et spectaculaires** » comme l'annonce le nouveau slogan des JO 2024 !



Assistant maternel

Et si c'était votre futur métier ?

Les Assistants Maternels sont des **professionnels de la petite enfance** qui accueillent à leur domicile ou en Maison d'Assistants Maternelles jusqu'à 4 mineurs simultanément. Ils constituent un maillon essentiel de l'accueil du jeune enfant, premier mode de garde en France. C'est aussi la possibilité d'exercer un **métier passionnant et valorisant** en alliant vie professionnelle et vie privée.

Ils sont employés par les parents et les modalités d'accueil sont définies par un contrat de travail. Ils bénéficient d'un **agrément délivré par la PMI** (Protection Maternelle Infantile), suivent une **formation obligatoire** et ne cessent de se former tout au long de leur parcours professionnel.

Au quotidien l'assistant maternel garantit **le bien-être et l'épanouissement des enfants** accueillis et répond, de manière individualisée, aux besoins de chaque enfant par ses connaissances et ses compétences en matière d'alimentation, d'hygiène, d'éveil, de sommeil, de communication...

Accueillir un enfant est un **réel engagement** et nécessite de nombreuses connaissances sur le développement global du jeune enfant. Patience, empathie, sens du contact et des responsabilités, capacité d'adaptation et maîtrise de soi sont les qualités requises.

Les assistants maternels placent l'enfant au cœur de leur pratique professionnelle et de leur **démarche éducative** en garantissant un **environnement privilégié, rassurant et sécurisé**. Pour se faire, ils s'appuient sur leur projet d'accueil qui constitue un outil précieux pour instaurer une relation de confiance et mettre en place une coéducation cohérente autour du tout petit en respectant son rythme et les valeurs éducatives des parents.

CE MÉTIER VOUS INTÉRESSE ?

Contactez
nos Relais Petite Enfance

Antenne SECTEUR SUD

Marie Line Soldermann
Responsable Relais Petite Enfance

6 Place du Marché
68580 Seppois-le-Bas
03 89 07 66 50 / 03 89 08 04 80
ram-seppois@sudalsace-largue.fr

Antenne SECTEUR NORD

Pauline Sandoz
Responsable Relais Petite Enfance

13 rue du stade
68210 Dannemarie
03 89 08 04 80
ram-dannemarie@sudalsace-largue.fr



EN CHIFFRES

435 places d'accueil chez **141 assistants maternels** en activité sur le territoire de la CCSAL.

3 Maisons d'Assistants Maternels (Retzwiller, Ueberstrass et Romagny) et **2 multi-accueils intercommunautaires** (Seppois-le-Bas et Dannemarie).

Les places disponibles manquent encore pour satisfaire aux besoins des familles : **le métier d'assistant maternel a de l'avenir sur le territoire !**

La famille dans tous ses états !

Tel était le thème de l'édition 2023 de Novembre pour les Parents concocté par le Réseau Parents 68 et tous ses partenaires dont les services de la communauté de communes Sud Alsace. Un mois pour s'interroger sur la famille, les enfants, les ados, les parents au moment où la société est en mouvement permanent.

Un théâtre-forum pour démarrer

Au menu de la première soirée, un théâtre-forum autour de la troupe d'Ochisor et l'association Thémis visait à aborder la difficile thématique « Ados : s'aimer, se désirer, consentir, ... si on en parlait en famille ? » au Foyer de la Culture.

Après une saynète jouée jusqu'à un point de rupture entre un ado et ses parents, le public était amené à proposer des solutions et à prendre la place d'un des acteurs en rejouant la scène sous un autre angle... Entre fous rires et débats, la soirée a permis d'aborder de nombreux sujets difficiles avec l'expertise de Thémis, association d'accès aux droits pour les enfants et les jeunes.



Vous êtes des parents formidables



Le deuxième rendez-vous de ce mois dédié à la parentalité a mis à l'honneur Jean EPSTEIN. Ce psychosociologue français travaille auprès des jeunes enfants, des adolescents et des familles depuis 1974 et est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages.

Avec sa conférence intitulée « Vous êtes des parents formidables », Jean EPSTEIN a conquis la centaine de participants venue garnir les rangs du Foyer de la Culture avec son discours empli d'humour, d'anecdotes, partageant avec engouement ses 50 années d'observateur de l'évolution de la famille. En concluant avec une phrase de Françoise Dolto « vous êtes les meilleurs parents pour vos enfants puisqu'ils n'en ont pas d'autres ! », Jean EPSTEIN a voulu dénoncer ceux qui veulent faire douter les parents à des fins de marketing.



Une journée en famille

Novembre pour les Parents s'est conclu par « une journée en famille » à la Maison de la Nature du Sundgau à Altenach. Cette journée, organisée par tous les services intercommunaux intervenant dans le champ de l'enfance et de la famille et ses partenaires, a vu défiler toute la journée des familles venues participer aux différentes activités : ateliers créatifs, escape game, jeux en forêt, etc.



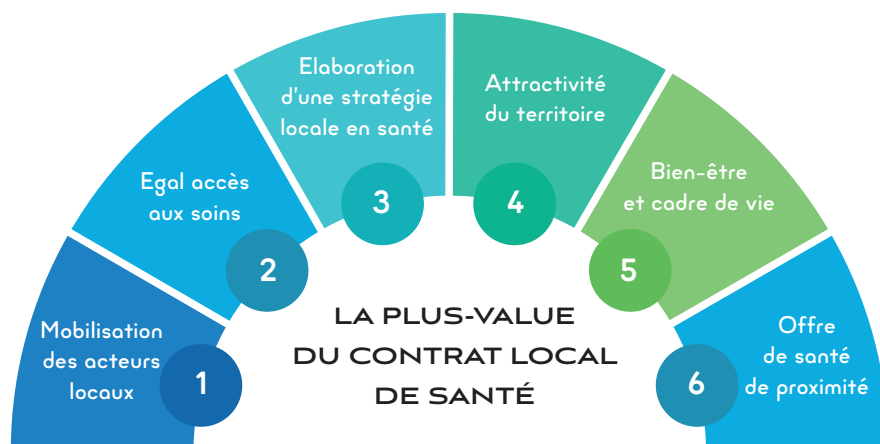


Le Contrat local de santé (CLS)

Améliorer la santé de la population d'un territoire

Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et mettre en œuvre des actions au plus près des populations, c'est l'objet du contrat local de santé (CLS) de la ville d'Altkirch. Ce contrat sera prochainement étendu à l'ensemble du territoire sundgauvien avec une implication forte des deux communautés de communes.

Ce dispositif met en cohérence les politiques de santé menées par les secteurs du soin, de la promotion de la prévention, de l'accompagnement médico-social et de la santé environnementale en tenant compte des besoins et des leviers existants dans les territoires.



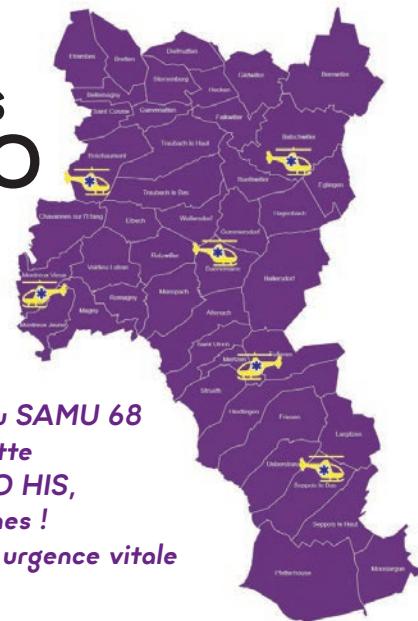
Après deux ans de travail sous l'impulsion de la ville d'Altkirch, le Contrat Local de Santé a été signé par tous les partenaires le 5 janvier 2023 en présence de Madame Agnès FIRMIN-LE BODO, Ministre déléguée auprès du Ministre de la santé, chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé.

Le CLS, conclu pour la période 2022-2025, prévoit 3 axes de travail : l'offre de soins, la prévention et la promotion de la santé et de l'environnement, et la visibilité et l'accessibilité aux soins.



Aide aux secours héliportés E-BOO

Une ligne de vie pour les habitants !



Optimiser l'arrivée des secours héliportés du SAMU 68 sur notre territoire : voici le challenge de cette « nouvelle ligne de vie », le système E-BOO HIS, mis en place par la Communauté de communes ! Le délai d'accès aux soins des personnes en urgence vitale se trouve ainsi fortement réduit.

En effet, cette **commande connectée sur les sites d'atterrissage favorise la rapidité d'intervention des hélicoptères** du SAMU ou de la gendarmerie en permettant à leurs équipes d'éclairer, en toute indépendance, les stades de football qui constituent des zones d'atterrissages privilégiées.

Le pilote reçoit également une information sur la direction et l'intensité du vent afin de préparer son approche. Enfin, grâce à une webcam, l'équipage peut également avoir une vision préalable de l'aire d'atterrissage (occupation du terrain de sport) et de la météo locale (ciel clair - pluie ou neige - brouillard).

Sous réserve que les éclairages soient en LED, l'éclairage peut être éteint en attendant l'arrivée de l'ambulance, ce qui favorise également les économies d'électricité.

Ce projet bénéficie à l'ensemble de la population du territoire avec l'installation du dispositif sur les stades répartis dans six de nos communes : **Balschwiller, Bréchaumont, Dannemarie, Mertzen, Montreux-Vieux et Seppois-le-Bas.**

La CCSAL a financé cet investissement à hauteur de 17 700 euros HT et a été soutenue par l'État à hauteur de 8 850 euros et par la CeA (Collectivité européenne d'Alsace) à hauteur de 5 310 euros.

Il entre dans le schéma de mutualisation entre l'intercommunalité et ses communes membres.



Parcours Street Art

*Un projet culturel participatif
et des œuvres collectives
pour embellir et animer le territoire !*

Avec 3 artistes en résidence, 6 œuvres monumentales réparties à Dannemarie, Retzwiller, Ueberstrass, Balschwiller et Seppois-le-Bas, et une centaine de jeunes mobilisés sur ces projets, le territoire intercommunal prend des couleurs et devient terrain d'expression artistique !

- Accueillir sur notre territoire un collectif d'artistes de Street-Art et découvrir leurs univers,
- Travailler sur un temps long avec différents publics et mobiliser la communauté éducative sur un projet culturel d'envergure
- Habiller les murs de plusieurs bâtiments communautaires et communaux

C'était l'objet initial du projet engagé par la communauté de communes Sud Alsace Largue.

Si le résultat esthétique est à la hauteur des espérances de la collectivité, les œuvres produites par les artistes, les ados et les enfants, sont finalement bien plus que des « graffs » : le processus artistique a permis aux équipes éducatives d'enclencher une vraie dynamique de mise en lumière des compétences, de cohésion d'équipe et de partage de valeurs.

Le résultat est détonnant et coloré !

Ce projet a été soutenu par la Collectivité Européenne d'Alsace dans le cadre des « contrats de rebonds culturels » (subvention de 32 000 euros) et par la Caisse des Allocation Familiale du Haut Rhin (subvention de 12 500 euros).

Le résultat est détonnant et coloré !

COLLÈGE JEAN MONET DE DANNEMARIE

Résidence de **Edouard Blum** (Mai 2023)

Les élèves de la Classe de 3^e C, encadrés par Mélanie Knopf prof. d'arts plastiques, Eloi English-Martin, professeur d'anglais et Olga Frey, documentaliste et CPE du collège.

Mur du bâtiment des sciences du collège

« Planète nouvelle ! » :
une ode fantastique et multicolore à la biodiversité
qui redonne vie à la cour du collège.



COLLÈGE DE SEPOIS-LE-BAS

Résidence de **Niack One** (Thomas JUEN)

Les élèves des classes de 4^e, encadrés par Nadine Anstett, prof. d'arts plastiques.

Mur de la cour du collège

Un triptyque multicolore et multiculturel sur le thème du développement durable, du dépassement de soi et de la solidarité !



STADE DE FOOT DE BALSCHWILLER

Résidence de **Edouard Blum** (Avril 2023)

Groupe de préados du service jeunesse de la CCSAL (Montreux-Vieux et Balschwiller).

Mur du Stade de Foot et du club de quilles Saint-Gall de Balschwiller



Une œuvre pour célébrer le sport avec panache !



CENTRE DE VALORISATION DE RETZWILLER

Résidence de **Dominique Bourgois** (Février 2023)

Groupe des ados du service jeunesse de la CCSAL.

Une fresque pour agir pour la planète !



ANNEXE SUD ALSACE LARGUE À RETZWILLER

Résidence de **Dominique Bourgois** (Avril 2023)

Groupe des ados du service jeunesse de la CCSAL.

Une cascade de mots et les 3 âges de la vie pour mettre en valeur les compétences de la communauté de communes.



ECOLE PRIMAIRE DE UEBERSTRASS

Résidence de **Dominique Bourgois** (Mai 2023)

Les élèves de la classe de CM2, encadrés par Nicolas Mentzer

Nous sommes les citoyens de demain ! 19 visages d'enfant proclament le droit à l'éducation, la protection, l'égalité...



Merci ! La communauté de communes remercie les enfants, les équipes éducatives et pédagogiques et les artistes pour leur travail admirable et leur engagement exemplaire dans ces 6 beaux projets !

Ce sont plus de 173 enfants qui ont été mobilisés sur les différentes œuvres encadrés par les services intercommunaux, les enseignants et les artistes. Une synergie qui a permis l'émergence d'une véritable dynamique culturelle participative au service de la jeunesse et du territoire.



sudalsace-largue.fr

Altenach - Ballersdorf - Balschwiller - Bellemagny - Bernwiller
Bréchaumont - Bretten - Buethwiller - Chavannes-sur-l'Étang
Dannemarie - Diefmatten - Eglingen - Elbach - Eteimbes
Falkwiller - Friesen - Fulleren - Gildwiller - Gommersdorf
Guevenatten - Hagenbach - Hecken - Hindlingen - Largitzen
Magny - Manspach - Mertzen - Montreux-Jeune - Montreux-Vieux
Mooslargue - Pfetterhouse - Retzwiller - Romagny - Saint-Cosme
Saint-Ulrich - Seppois-le-Bas - Seppois-le-Haut - Sternenberg
Strueth - Traubach-le-Bas - Traubach-le-Haut - Ueberstrass
Valdieu-Lutran - Wolfersdorf